MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Ploubazlanec

Autres communes :

R500

Appellation : Calvaire dit Croix des Veuves

Monument(s)

Appellation : Calvaire dit Croix des Veuves

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 22/03/1930

Étendue de la protection : Calvaire dit Croix des Veuves : inscription par arrêté du 22 mars 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.